



SERVICE CIVIQUE

Thème de la mission	CULTURE ET LOISIRS	
Délégation	Délégation générale aux affaires sociales, à l'éducation et à l'enfance	
Direction	Développement territorial	
Titre de la mission	Médiation et développement culturel entre les projets soutenus dans le cadre du dispositif PRODIJ (programme de développement des initiatives des jeunes), les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les établissements culturels et socio culturel lyonnais.	
Rappel du statut	Engagement de Service Civique	
Détail de la mission	<p>Pendant la durée de l'engagement en service civique, le volontaire devra identifier des projets culturels (ou autres domaines proches de la culture) de nature à porter un intérêt pour tout public jeune, principalement pour les publics jeunes issus des quartiers prioritaires politique de la ville.</p> <p>Il devra mettre en œuvre les démarches favorisant la valorisation de ces projets auprès des établissements culturels et socio culturels lyonnais (MJC par exemple). Il devra également mettre en œuvre des moyens permettant de mutualiser certains projets culturels favorables à une mixité de publics jeunes de la tranche d'âge des 18/26 ans. L'action du volontaire consistera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer aux commissions PRODIJ - organiser des rencontres avec les jeunes porteurs de projets PRODIJ - organiser des rencontres avec les établissements culturels et socio culturels - proposer des axes de développement lorsque les conditions seront favorables - créer les conditions de valorisation des projets (expositions, projections, ...) - aider à la création de projets de jeunes en quartiers prioritaires 	
Formation	<p>Accompagnement formatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la prise de fonction : Réalisé en interne par le tuteur - en cours d'engagement : Formation citoyenne et civique, participation à des journées thématiques, éventuellement des stages d'observation dans les établissements culturels, socio culturels, auprès des acteurs de la politique de la ville et principalement auprès du chargé de mission de coopération culturelle. 	
Pré-requis généraux	<p>Bonne connaissance du domaine culturel dans ses divers aspects, soit en tant que pratiquant, soit en tant que développeur ou les deux à la fois.</p> <p>Avoir une sensibilité aux questions en lien avec la politique de la ville et plus particulièrement à la question des jeunes issus des quartiers sensibles.</p>	
Eventuels pré-requis complémentaires liés à la mission	Justifier d'un intérêt pour l'événementiel et pour tout ce qui est en lien avec l'organisation, être dynamique, autonome, avoir un esprit d'initiative, une bonne culture générale, avoir des qualités relationnelles et rédactionnelles.	
Durée de la mission	Début mission : 1/10/2011	Durée mission : 12 mois
	Volume horaires : 24h/semaine	Jours de mobilisation : sur 4 jours, du lundi au jeudi ou du mardi au vendredi
Lieu de réalisation	Lyon 7 ^{ème} , site de Jaurès	
Structure d'accueil	Nom : Dominique SONJON	Coordonnées : 04 26 99 66 37/06 16 81 27 51
	Collectivité territoriale, la Ville de Lyon est composée de 9 arrondissements. Elle est peuplée de 466 400 habitants en 2005 et compte près de 10 000 agents (titulaires, stagiaires sur des postes permanents et non titulaires).	
Nombre de volontaire(s) recherché(s)	1	
Processus de sélection des candidats	<p>Modalités : Envoyer un CV et une lettre de motivation par courrier ou mail</p> <p>Adresse postale : Mairie de Lyon Service Insertion professionnel – Service civique 69205 Cedex 01 insertion.professionnelle@mairie-lyon.fr</p>	
Indemnités	Chaque volontaire percevra chaque mois une indemnité de 548,14 € nets (446,65 € versé par l'État et 101.49 € par la Ville de Lyon)	